L'avenir en bleu CENTRE COMMERCIAL Le COLOMBIER 35000 RENNES

SITUATION

Situé dans un centre commercial, **L'avenir en bleu** est fortement concurrencé par les magasins franchisés situés dans la galerie et par le rayon « Textile femme » très dynamique de l'hypermarché.

Vous effectuez votre dernière période de stage de Mention Complémentaire « Essayage, Retouche, Vente » au mois d'Avril 2004 à **L'avenir en bleu**.

Madame Proudon, la responsable, vous demande votre participation pour l'aider à prendre une décision quant à l'avenir de son magasin.

PREMIERE PARTIE: ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

/ 6 POINTS

Madame Proudon vous demande d'analyser l'évolution du chiffre d'affaires de son point de vente.

- 1- Complétez le tableau des ventes ANNEXE 1.
- 2- Détaillez votre calcul pour l'évolution du CA 2002/2001 sur ANNEXE 1.
- 3- Commentez l'évolution du CA du magasin sur ANNEXE 1.

DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE DU POINT DE VENTE

/ 11 POINTS

Madame Proudon souhaite se renseigner sur cette nouvelle forme de commerce qu'est la franchise. Elle vous précise qu'il est important pour elle de rester libre de ses décisions dans son point de vente.

- 1- Lisez attentivement le DOCUMENT 1.
- 2- Indiquez dans le tableau situé en ANNEXE 2 deux avantages et deux inconvénients de la franchise pour le commerçant qui choisit cette forme de commerce à l'aide du document l'et de vos connaissances.
- 3- Précisez dans votre copie si vous conseillez à Madame Proudon d'opter pour la franchise. Donnez 2 éléments de justification à votre réponse.

	Session		Facultatif : code	
Groupement înter académique II		2004		
Examen et specialite .				
MENTION COMPLEMENTAIRE ESSAYAGE RE	ETOUCHE VENTE			
intitulé de l'épreuve				
EP2 GESTION D'ENTREPRISE				
Туре	Facultatif , date et neure	Duree	Coefficient	N° de page / total
SULET	! !	2 HEURES	2	1/6

TROISIEME PARTIE: ACTION COMMERCIALE

/ 14 POINTS

Madame Proudon décide d'organiser une action commerciale pour le mois en cours afin de dynamiser son point de vente. Vous l'assistez dans cette tâche. Vous répondez aux questions 1, 2 et 3 sur votre copie.

- 1- Précisez à Madame Proudon si elle doit intituler son action commerciale PROMOTION ou SOLDES. Vous justifiez de façon détaillée votre réponse.
- 2- Indiquez une action commerciale possible dans le magasin de Madame Proudon.
- 3- Citez un avantage pour la cliente et un avantage pour Madame Proudon à cette action commerciale.
- 4- Madame Proudon décide de proposer des remises en pourcentage sur certains articles. Complétez le tableau situé en ANNEXE 3. Vous détaillez vos calculs pour les pulls. Vous arrondirez vos calculs à l'euro inférieur.

QUATRIEME PARTIE: ANALYSE DES RESULTATS

/9 POINTS

Madame Proudon souhaite vérifier l'impact de cette action commerciale sur l'évolution de son chiffre d'affaires. Elle vous demande de réaliser certaines tâches.

- 1- Complétez le tableau situé en ANNEXE 4.
- 2- Commentez rapidement ces résultats sur l'ANNEXE 4.
- 3- Concluez en indiquant à Madame Proudon s'il faut renouveler ce type d'action commerciale. Justifiez votre réponse.

 Vous présentez votre réponse sur l'ANNEXE 4.

ANNEXE 1

MENTION COMPLEMENTAIRE ESSAYAGE RETOUCHE VENTE	Rappel codage
EP2 GESTION D'ENTREPRISE	2/6

ANNEES	2001	2002		
Chiffre d'affaires (EN €)	135 980	136 660	127 750	
T 11514:				
Taux d'évolution				
(EN %)				

Détail des calculs pour 2002/2001

Commentaires:

ANNEXE 2

La franchise pour le commerçant franchisé			
AVANTAGES	INCONVENIENTS		
	į		

MENTION COMPLEMENTAIRE ESSAYAGE RETOUCHE VENTE	Rappel codage	_:
EP2 GESTION D'ENTREPRISE	3/6	-

ANNEXE 3

DESIGNATION	PRIX AVANT REMISE	% DE REMISE	PRIX APRES REMISE
PULL	19.90	15	
PANTALON	32.50	20	
VESTE	44.50	20	
CHEMISIER	28.40	25	

Détail des calculs pour les pulls

ANNEXE 4

CA AVRIL 2003 (EN €)	CA PREVISIONNEL AVRIL 2004		CA REALISE AVRIL 2004 (EN €)	EVOLU REAL AVRIL 2	ISEE
	PROGRESSION EN %	PROGRESSION EN €		EN %	EN€
10 500	25%		14 800		

QUESTION 4.2 Commentaires:

QUESTION 4.3 Conclusion:

MENTION COMPLEMENTAIRE ESSAYAGE RETOUCHE VENTE	Rappel codage
EP2 GESTION D'ENTREPRISE	4/6

DOCUMENT 1

Bienvenue à la FFF

La Franchise Mode d'emploi

- Définition de la franchise
- · Le concept
- Les 4 acteurs de la franchise
- Un peu d'histoire
- Les formations
- Parcours du futur franchisé
- Parcours du futur franchiseur

Chiffres et tendances

Espace adhérents

Adhérer à la FFF

La fédération

Les Experts

La e-boutique FFF

Espace documentation

Espace international

Nos partenaires

Espace juridique

Recherche

Téléchargement

Le concept

Le concept comprend trois éléments :

1. Les signes de ralliement de la clientèle

Le franchiseur garantit au franchisé la jouissance de signes de ralliement de la clientèle mis à sa disposition. Il doit notamment lui garantir la validité de ses droits sur la ou les marques, et/ou enseignes dont l'usage est conféré à quelque titre que ce soit, au franchisé.

Le franchiseur entretient et développe l'image de marque.

Le franchiseur veille au respect par le franchisé des prescriptions d'utilisation de la marque ou enseigne et des autres signes de ralliement mis contractuellement à sa disposition.

A l'issue du contrat, le franchiseur s'assurera de la non-utilisation des signes de ralliement de la clientèle par l'ancien franchisé. En cas d'exclusivité de l'utilisation de la marque sur un territoire donné, le franchiseur en précise les modalités : objet, portée.

2. Le savoir-faire

Le franchiseur garantit au franchisé la jouissance d'un savoir-faire qu'il entretient et développe.

Le franchiseur par une information et une formation adaptées le transmet au franchisé et en contrôle l'application et le respect.

Le franchiseur encourage la remontée d'informations provenant des franchisés afin d'améliorer le savoir-faire.

Dans la période précontractuelle, contractuelle et postcontractuelle, le franchiseur empêche toute utilisation et toute transmission du savoir-faire, en particulier à l'égard de réseaux concurrents, pouvant porter préjudice au réseau de franchise.

3. La collection de produits, services et/ou technologies

Le franchiseur met à la disposition du franchisé une gamme de produits, services et/ou technologies qu'il a conçus, mis au point, agréés ou acquis.

L'exclusivité réservée au franchisé, si elle existe, est clairement précisée en termes d'objet et de portée.

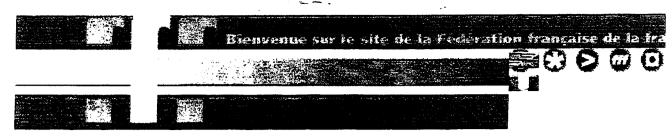
Le franchiseur s'assure par tout moyen que la collection de produits et/ou de services offerts au consommateur est bien conforme à l'image de

marque et ce au moyen d'une clause d'achats exclusifs pour les systèmes qui le justifieraient, en particulier lorsque les produits portent la marque du franchiseur.



MENTION COMPLEMENTAIRE ESSAYAGE RETOUCHE VENTE	
ED2 CESTION D'ENTREPRISE	

DOCUMENT 1 SUITE



Bienvenue à la FFF ! 110 adhérents, 110 réseaux de franchise dynamiques et innovants construisent avec la FFF la franchise

Bienvenue à la FFF

La Franchise Mode d'emploi

Chiffres et tendances

Espace adhérents

Adhérer à la FFF

La fédération

Les Experts

La e-boutique FFF

Espace documentation

Espace international

Nos partenaires

Espace juridique

Recherche

Téléchargement

SCOTTAGE

Pour nous contacter

1-5, rue du Fonds-Pernaud/BP 20315 60203 Compiègne France

03 44 23 42 42 Téléphone: 03 44 23 42 41 Télécopie: dginie@aol.fr Adresse e-

mail: Site internet: service télématique :

Nombre d'unite (Annee : 2001)

France Etranger

Enseigne Franchises 33 0 Création de franchises

Chiffre d'affaires global (Année: 2001, Unité monétaire : K€)

France Total **Enseigne** 10671,43 10671,43 8079.80 8079,80 Franchises |

Formation: Formation

proposée: 1830 euros • 5 jours de formation théorique au siège (avant ouverture du magasin): textile, vente, gestion • 5 jours en magasin pilote (avant ouverture de la franchise) + formation régulière pour le nouveau personnel: textile (1 ioumée) et vente (2 jours)

Résumé de la société

Confection et distribution de Activité: prêt-à-porter féminin

SA

Forme juridique:

900 000 F capital:

Registre du commerce:

CDN Références (Compiègne) -

B321 840 779

CRCA (Estrées) bancaires: CIC (Compiègne)

création de la 1981 société: ouverture du 1991 réseau :

La franchise type

50.000 Zone de chalandise: habitants minimum Qualité de N°1 ou 1bis l'emplacement : 50 à 70 m2

Superficie moveññe du

magasin: CA prévisionnel 274 à 533

(en Keuros):

Apport personnel 23 à 76

(en Keuros):

Investissement 45,7 à 76,2 (en Keuros):

L'acces au réseau

3 à 5 ans Durée du contrat (en

années): **Droits** d'entrée (en euros):

Redevances directes:

Redevances indirectes:

publicitaire : 1% du CA HT

publicité nationale. Marge de Autres fabrication sur redevances:

collection Scottage

8400

Néant

Redevance





























